

## Étude sur le télétravail en Haut-Rouergue



### Synthèse des résultats



# QU'EST CE QUE LE PETR DU HAUT-ROUERGUE ?



Le PETR du Haut-Rouergue est un syndicat mixte fermé créé en janvier 2015 par arrêté du Préfet de l'Aveyron. Structure opérationnelle de développement, il fédère deux communautés de communes : Comtal, Lot et Truyère et Des Causses à l'Aubrac soit au total 38 communes.

C'est un outil de coopération entre EPCI sur les territoires situés hors métropoles. Il a pour fonction de fédérer les communes et les EPCI membres pour mettre en œuvre un projet de territoire.

Le PETR du Haut Rouergue participe à l'animation des politiques contractuelles du Conseil Régional d'Occitanie.

Il coordonne également un Contrat de Relance et de Transition Ecologique et pilote diverses actions prospectives (mobilité, commerce,...) dans le cadre du projet de territoire en amont et préalable d'une démarche de planification.

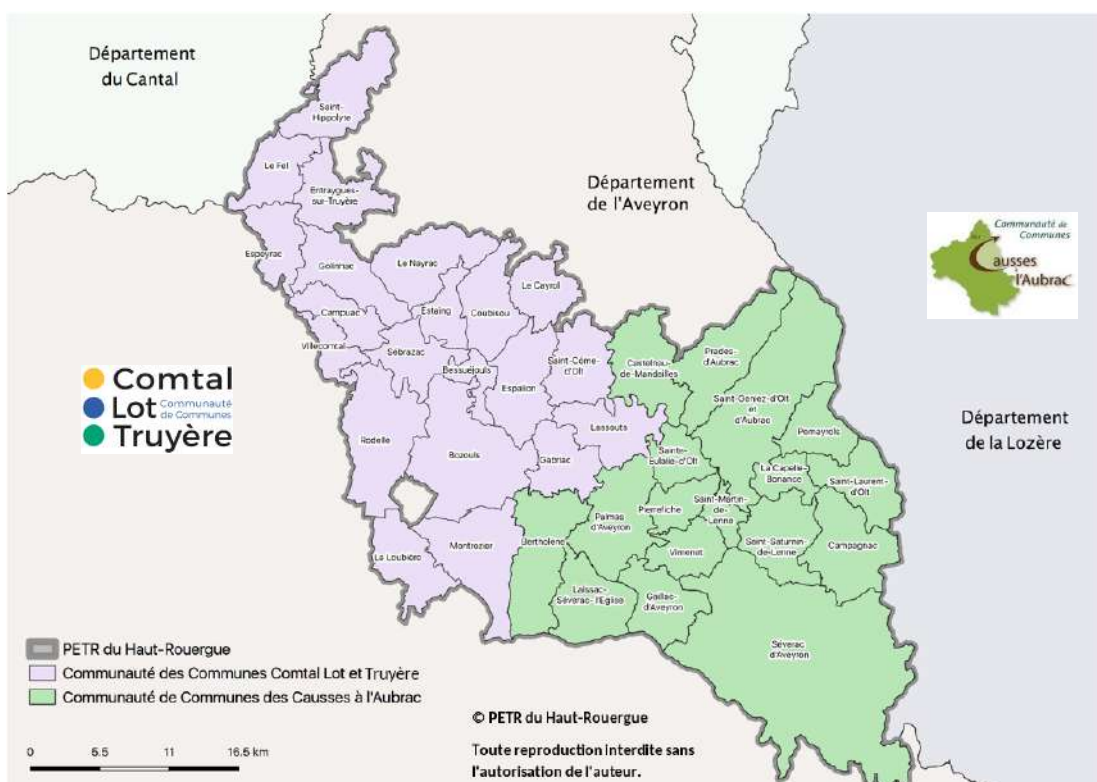
Le PETR du Haut Rouergue, dans le cadre d'une politique du Massif Central, développe une mission autour de l'accueil des nouveaux arrivants.

Il gère également une mission Petites Villes de Demain qui permet aux communes de créer leur projet de territoire et de définir des actions précisés à mettre en place sur du court, moyen et long terme.

En parallèle ces communes candidate à la labellisation Bourg-Centre Occitanie.

Enfin, en 2021, Le PETR du Haut-Rouergue a initié une démarche « Plan de Paysage » avec l'arrivée de son chargé de mission sur cette thématique, après avoir été Lauréat de l'appel à projet national lancé par le Ministère de la Transition Écologique en 2020.

## CARTE DU PETR DU HAUT-ROUERGUE





## Le mot du président

*" Cette enquête sur le télétravail conçue par le PETR du Haut-Rouergue se situe à un moment charnière en ce qui concerne notre territoire.*

*En effet, après la crise sanitaire que notre pays vient de connaître, le monde rural redevient attractif et attire de nouveaux arrivants.*

*Ceux-ci souhaitent y trouver un meilleur cadre de vie, avec des relations humaines de proximité privilégiées, tout en continuant à y exercer leurs activités professionnelles en bénéficiant du télétravail que permet aujourd'hui la desserte en très haut débit de notre territoire.*

*Après la pandémie et la réorganisation des modes de travail au sein des entreprises la question du télétravail devient aujourd'hui centrale dans les réflexions sur les enjeux de l'emploi.*

*Outil d'attractivité pour les entreprises mais aussi pour les territoires, le télétravail se révèle être un levier important qu'il semble pertinent d'étudier.*

*Comme il le fait depuis sa création le PETR du Haut-Rouergue a lancé et mené cette étude sur le télétravail avec le souci de servir par la même l'intérêt et le développement de notre territoire."*

Le Président,  
Jean-Michel Lalle  
Maire de Rodelle

# Introduction

Les télétravailleurs ont des besoins et des attentes spécifiques méconnus – mal identifiés. De plus, de nombreuses collectivités développent des réflexions pour la création d'espaces mutualisés et de tiers lieux.

Avec le COVID 19 et la réorganisation des modes de travail au sein des entreprises en lien avec cette crise sanitaire, la question du télétravail est aujourd'hui centrale dans les réflexions sur les enjeux de l'emploi. Se pose également la question du lien entre nouveaux arrivants et télétravail.

**Levier d'attractivité pour les entreprises mais également pour les territoires, le télétravail se révèle être un outil au service du territoire, qu'il semble pertinent de mesurer et d'étudier.**

C'est dans cette optique que le PETR du Haut-Rouergue dans le cadre de sa mission nouveaux arrivants a lancé une étude sur le télétravail avec comme outil de collecte de données un formulaire de 30 questions administré de début avril 2022 à fin juin 2022.

Le questionnaire est à destination des résidents du territoire uniquement.

Les résultats collectés ont pour but d'apporter une réponse concrète à la thématique du télétravail sur le territoire avec une remontée de terrain des usages, besoins et attentes de ses habitants qui y vivent, consomment et utilisent les services publics.

Cette analyse mêle les résultats quantitatifs avec des propos et citations extraites des entretiens semis directifs.

En plus du questionnaire en ligne, 22 entretiens ont été réalisés par téléphone auprès de différents publics : nouveaux arrivants, locaux en télétravail, manager, chef d'entreprises, indépendants...

Ce livret se propose de présenter les résultats collectés dans le cadre de l'enquête.

## Éléments de définition

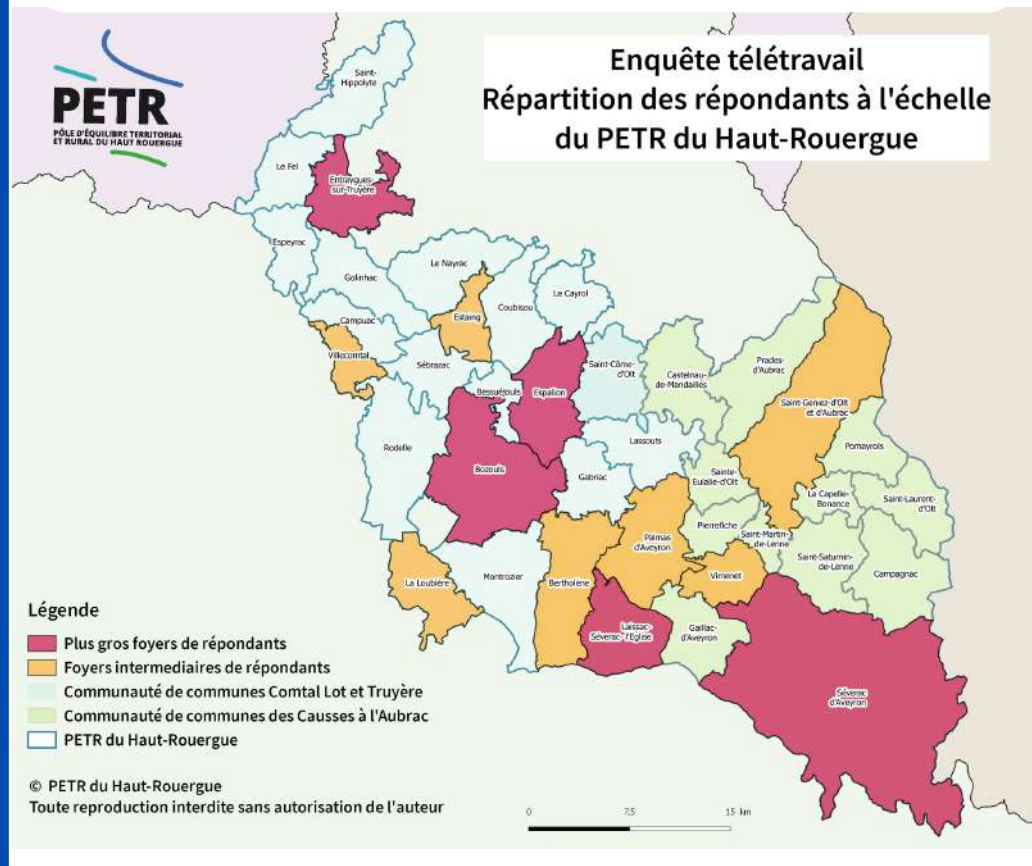
- **Le télétravail** : forme d'organisation du travail réalisée hors du lieu habituel, mais connecté à celui-ci par les moyens de télécommunication, il peut se pratiquer à domicile mais aussi dans des lieux divers. [1]
- **Les espaces de coworking** : lieux physiques qui regroupent généralement un espace de travail partagé et un réseau de travailleurs pratiquant l'échange et l'ouverture. Juridiquement cela se traduit par une location d'espaces partagés de travail. [2]
- **Les tiers-lieux** : espaces physiques pour faire ensemble pouvant regrouper : coworking, campus connecté, atelier partagé, fablab, garage solidaire, friche culturelle, maison France Services.

[1] <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13851>

[2] <http://www.teletravailler.fr/le-teletravail/quest-ce-que-cest/le-teletravail-ou>



# Répartition géographique des répondants



La majorité des répondants vivent dans les centres bourgs de notre territoire où se concentrent la majorité de la population.

Le territoire du PETR du Haut-Rouergue est structuré autour de 10 bassins de vie et de 6 villes centres-bourgs : Entraygues-sur-Truyère, Espalion, Bozouls, Laissac-Séverac l'Église, Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac et Sévérac d'Aveyron.

## Typologie des répondants

- 65 % des répondants pratiquent le télétravail
- La plus grande partie des répondants a entre 40 et 49 ans (37 %) suivie par la catégorie 30-39 ans (33 %)
- 60 % des répondants sont des femmes
- 46 % des répondants vivent sur la communauté de communes des Causse à l'Aubrac
- 48 % des répondants vivent sur la communauté de communes Comtal Lot et Truyère
- 6 % des répondants ne savent pas à quelle communauté de communes ils appartiennent

## Les secteurs d'activités et le télétravail

À l'échelle du PETR du Haut-Rouergue, seulement 30 % des secteurs d'activités sont télétravaillables.

Sur l'ensemble des répondants, 17 % pratiquent une profession ne pouvant pas s'exercer en télétravail.

On peut émettre l'hypothèse que le télétravail est peu pratiqué sur notre territoire en raison du manque de représentation des CSP de types cadres, professions intellectuelles supérieures ainsi que les professions intermédiaires.

LA QUESTION CENTRALE DU QUESTIONNAIRE EST DE SAVOIR SI LE RÉPONDANT PRATIQUE LE TÉLÉTRAVAIL ?

- 65 % pratiquent le télétravail
- 20 % ne le pratiquent pas
- 15 % souhaiteraient le pratiquer

## STATUTS PROFESSIONNELS DES RÉPONDANTS

- 54% sont des salariés
- 28% sont des fonctionnaires / Contractuels de la fonction publique
- 18% des dirigeant d'entreprise/ Free-lance

## LES LIEUX DE PRATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL

- **85 %** des sondés pratiquent le télétravail **depuis chez eux**
- **9 %** dans **une pépinière, un incubateur, un espace de coworking**
- **6 %** dans **un café, bibliothèque, médiathèque**

« On est plus tranquille chez soi »,

"Je n'ai plus besoin de me préparer le matin et je gagne du temps et de l'énergie"



## AVANTAGES DU TÉLÉTRAVAIL POUR LES INTERROGÉS

- Réduction des frais de transports (surtout dans le contexte actuel de hausse des prix de carburants)
- L'organisation du travail plus souple (avec la possibilité de concilier vie privée et vie professionnelle)
- Réduction du stress et de la fatigue (grâce à la réduction du nombre de trajets)

« Cela permet d'être mobile et de pouvoir travailler de n'importe où »

"C'est donnant donnant, je peux rester au calme chez moi et mon employeur me trouve plus efficace"

## FRÉQUENCE DE PRATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL

- **40 %** des télétravailleurs télétravaillent **2 à 3 fois par semaine**
- **32 %** plusieurs fois par mois
- **18 %** tous les jours de la semaine
- **10 %** tous les 15 jours



## INCONVÉNIENTS DU TÉLÉTRAVAIL

- **L'isolement social** (manque d'échanges sociaux avec ses collègues)
- **Débordement de la vie professionnelle sur la vie privée** avec une augmentation du temps de travail (moins de contrôle horaire de son activité par le télétravailleur)

« Ils n'arrivent pas à s'arrêter à l'heure ou leur journée doit se finir comme au bureau »

« C'est parfois dur de ne pas prendre une tasse de café et de prendre quelques minutes pour discuter d'autre chose que du travail »,



# L'employeur et le télétravail

## POUR LES RÉPONDANTS, LES PRINCIPAUX AVANTAGES DU TÉLÉTRAVAIL POUR L'EMPLOYEUR SONT:

- La réduction de frais de transports pour les salariés
- L'augmentation de l'autonomie et de la responsabilité
- La réduction de la fatigue, du stress et donc un gain au niveau de l'efficacité

Le télétravail, dans le contexte actuel de pénurie de main d'œuvre, peut être vu comme **une opportunité pour recruter** dans les secteurs pouvant pratiquer le télétravail quand il est utilisé comme **outil d'attractivité**.

*La mise en œuvre du télétravail peut-être une opportunité pour renforcer l'attractivité d'une entreprise et sa performance.*



## LES INCONVÉNIENTS DU TÉLÉTRAVAIL POUR L'EMPLOYEUR SONT :

- L'aspect réglementaire/assurance/protection des salariés
- L'éloignement du collaborateur qui peut provoquer des difficultés en termes de management, de gestion et de cohésion des équipes
- Nécessité d'un lien de confiance entre le manager et son agent

**Des tensions peuvent apparaître entre les postes qui peuvent être télétravaillables et les postes ne pouvant pas bénéficier de cet aménagement.**

De ce fait, la notion d'égalité professionnelle peut être remise en cause par le télétravail si tous les postes ne peuvent pas y accéder.

*« Ça provoque des rivalités dans mon entreprise alors qu'elles n'étaient pas présentes avant le télétravail »*

## IDÉES DE RECOMMANDATION POUR AMÉLIORER LE MANAGEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

- Formation au management à distance
- Définition de règles du jeu en télétravail (ce qu'il est possible de faire, et ce qui ne doit pas être fait sur les heures de travail)
- Faire des points réguliers en visioconférence où au téléphone
- Fixer un jour de présence où tous les agents sont sur site
- Planifier les réunions importantes sur les jours de présence



# Le télétravail et les nouveaux arrivants

## LE PETR DU HAUT-ROUERGUE ET LES NOUVEAUX ARRIVANTS

En 2017, le PETR du Haut-Rouergue s'est engagé dans la construction de son nouveau projet de territoire en plusieurs étapes : un diagnostic territorial et la définition d'une ambition fondatrice « répondre ensemble aux enjeux démographiques de demain ».

Même si la population du territoire progresse dans certaines zones, **cette démarche a mis en évidence que l'accueil est un enjeu capital pour l'avenir du territoire**, tant au niveau de l'activité économique, que pour le maintien du cadre de vie ou le dynamisme local associatif.

Le territoire a répondu à l'appel à projets 2018-2021 du Massif Central intitulé « **Relever le défi démographique** » auprès du GIP Massif Central, du CGET Massif Central, de la Région Occitanie et du Département de l'Aveyron.

Cette candidature, ayant reçu un avis favorable, s'articule autour d'une volonté fil rouge « mieux connaître pour mieux agir ».

La volonté du territoire est de construire l'ensemble des bases d'une politique d'accueil en travaillant sur plusieurs axes : **profilage des nouveaux arrivants, structuration d'un réseau d'accueil, accompagnement des porteurs de projets, travail sur les enjeux de l'emploi et l'immobilier d'entreprises.**

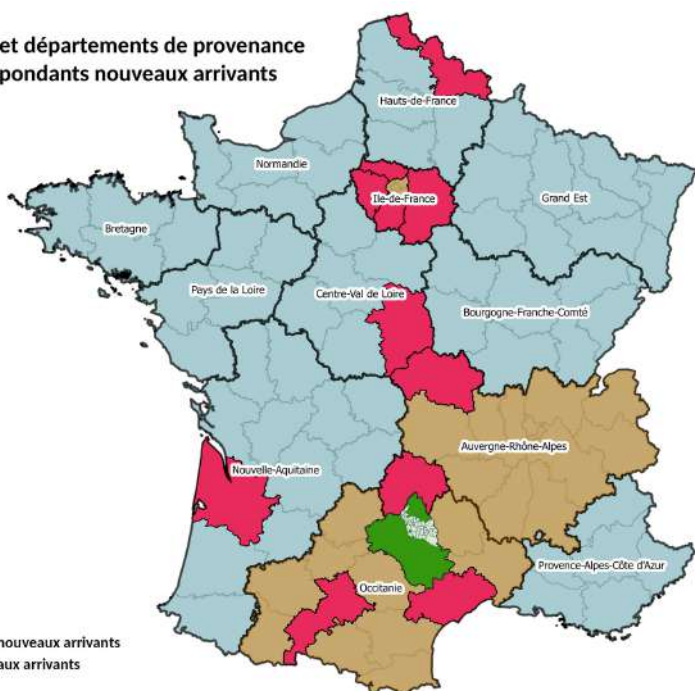
À travers cette démarche, le PETR du Haut Rouergue collabore étroitement avec ses communautés de communes membres et participe au réseau et aux actions coordonnées par le Département de l'Aveyron.

*Les questions de l'enquête consacrées aux nouveaux arrivants doivent venir apporter une réponse concrète sur le rôle joué par le télétravail dans le processus d'installation des nouveaux arrivants sur notre territoire.*

## Provenance géographique des répondants nouveaux arrivants



Régions et départements de provenance des répondants nouveaux arrivants



### Légende

- PETR du Haut-Rouergue
- Département de l'Aveyron
- Départements émetteurs de nouveaux arrivants
- Régions émettrices de nouveaux arrivants

© PETR du Haut-Rouergue

Toute reproduction interdite sans autorisation de l'auteur

200 0 200 400 km

Les trois régions les plus émettrices de nouveaux arrivants dans le cadre de l'enquête sont **l'Occitanie, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Île de France**

Les départements les plus émetteurs sont **la Seine-et-Marne, l'Hérault, le Cher, la Gironde, le Nord-Pas-de-Calais, la Haute-Garonne, le Cantal et également l'Aveyron avec des déplacements intra-départementaux.**





## 15 % des interrogés sont des nouveaux arrivants

L'analyse des résultats des nouveaux arrivants ayant participé à l'enquête doit apporter une réponse sur le rôle joué par le télétravail dans le processus d'installation des nouveaux arrivants sur le territoire.

Pour 46 % des sondés, le télétravail a facilité l'installation sur le territoire



## Pour les nouveaux arrivants qui télétravaillent

- La moitié des répondants nouveaux arrivants ont entre 20 et 29 ans
- La majorité des nouveaux arrivants qui télétravaillent sont issus d'une CSP +
- 43 % d'entre eux vivent sur le territoire depuis moins d'un an
- Le télétravail a facilité leur installation même s'il n'est pas le facteur déclenchant
- Ils travaillent depuis chez eux et n'utilisent pas les espaces de coworking
- Ils ne rencontrent pas de problème de connexion

## Statuts professionnels des nouveaux arrivants

Pour les statuts professionnels, les nouveaux arrivants sont :

- 43 % des salariés
- 32% des fonctionnaires
- 14 % des dirigeants d'entreprise/ Free-lance
- 11 % exercent dans le secteur du libéral



## Ancienneté de l'installation sur le territoire des nouveaux arrivants

- 43 % sont installés depuis moins d'un an
- 32 % depuis 1 à 2 ans
- 25 % depuis 2 à 3 ans



## Les trois profils de nouveaux arrivants qui télétravaillent



### PREMIER PROFIL : LES ACTIFS OPPORTUNISTES

**57 % des nouveaux arrivants qui télétravaillent se situent dans la tranche d'âge 20-29 ans**, on peut donc aisément les rattacher au profil actif opportuniste (se déplaçant sur le territoire pour saisir une opportunité d'emploi)

Pour cette tranche, c'est l'opportunité professionnelle qui a déclenché l'installation sur le territoire et également le travail de le ou la conjoint/e.

Ils cherchent les meilleures conditions de vie pour construire une famille, sans forcément avoir, à leur arrivée, un lien familial ou amical au territoire.

Sur la tranche d'âge 20-29 ans, il n'y a pas eu d'acquisition de biens immobiliers. Cela peut s'expliquer par le démarrage de la vie professionnelle et par la durée depuis laquelle ils sont installés sur le territoire.

En effet, c'est dans cette catégorie qu'il y a le plus fort pourcentage de nouveaux arrivants présents sur le territoire depuis 1 à 2 ans.

### DEUXIÈME PROFIL : LES CRÉATEURS DE NOUVELLES VIES

**On retrouve ensuite la tranche d'âge 30-49 ans avec 32 % des répondants**, avec une corrélation possible avec le profil créateurs de nouvelles vies. Les créateurs de nouvelle vie entament la seconde partie de leur familiale ou professionnelle et ils aspirent à un style de vie plus en phase avec leurs aspirations.

C'est cette tranche d'âge 30-39 ans qui a acquis des biens immobiliers suite à l'installation. Ils sont souvent issus de catégories socio-professionnelles supérieures. Ils n'ont pas nécessairement de liens familiaux ou amicaux au territoire.

Pour cette tranche d'âge c'est les critères de l'environnement, du climat, du cadre de vie et également celui de la sécurité qui sont déterminants.



### TROISIÈME PROFIL : LES JEUNES TROISIÈME ÂGE

**11 % des répondants qui télétravaillent se situent dans la tranche d'âge 50 à 60 ans et plus.**

Ils peuvent être rattachés à la catégorie des jeunes "troisièmes âge", toujours en activité professionnelle pour certains ou en retraite pour d'autres. Ils utilisent le télétravail comme un moyen de s'affranchir du lieu de travail comme lieu de résidence.

Pour la tranche d'âge 50-59 ans, ce sont les attaches familiales et/ou amicales au territoire, et par ailleurs le travail de là où le conjoint/e qui sont des critères d'installation sur le territoire

# Les espaces de coworking et les télétravailleurs

La dernière partie du questionnaire se concentre sur **l'utilisation des espaces de coworking par les télétravailleurs.**

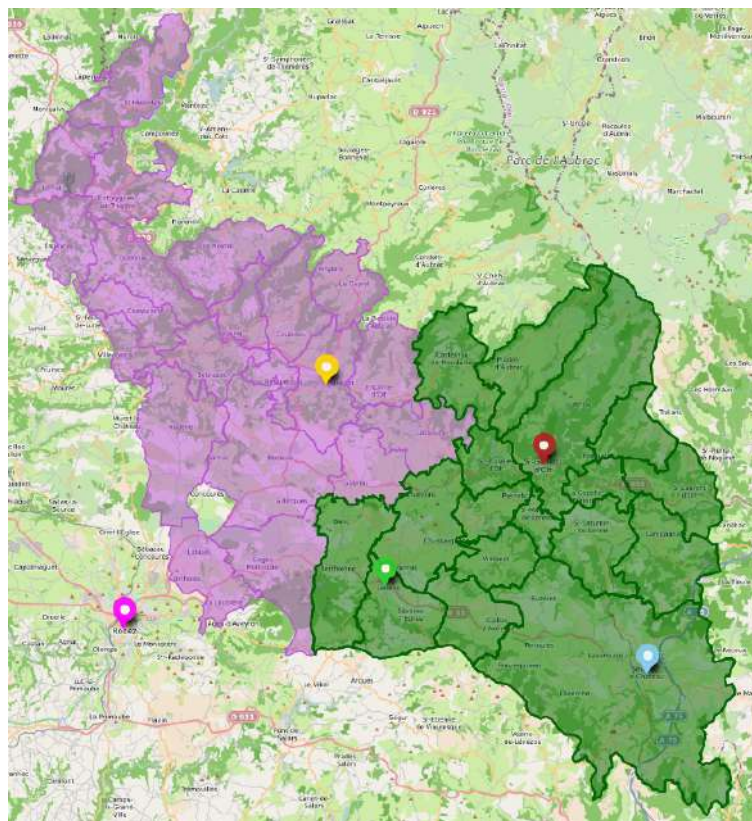
A l'échelle de notre territoire (Communauté de Communes des Causse à l'Aubrac en vert, en violet Communauté de Communes Comtal Lot et Tuyère) on recense quatre espaces :

**Le Pôle économique, pépinière d'entreprises espace de coworking 37, avenue de la Gare, 12500 Espalion**

**C@stel-work, (Espace de coworking), Maisons France Services, 9 rue des Douves, 12150 Sévérac-d'Aveyron**

**Cow-working Laissagais, 5 place Abbé Bessou, 12310 Laissac-Sévérac-l'Église**

**Le Corum, Maison France Services, 2 rue du Cours, 12130 Saint-Geniez d'Olt et d'Aubrac**



## UTILISATION DES ESPACES DE COWORKING PAR LES RÉPONDANTS

*Pour l'ensemble des répondants :*

- **76 %** des répondants ne fréquentent pas un espace de coworking
- **21 % fréquentent un espace de coworking et trouvent le concept intéressant**
- **3 %** ne connaissent pas le principe

*Nous avons donc une sous-représentation de l'utilisation des espaces de coworking par les répondants.*



## Comment cela peut-il s'expliquer ?

- **50% des télétravailleurs préfèrent rester à domicile pour télétravailler**
- **13 % ne peuvent pas pratiquer le télétravail en espace de coworking en raison du refus de l'employeur**
- **8 % sont confrontés à des problèmes liés à la sécurisation des données**
- Les pourcentages restants correspondent à la catégorie « Autre »

# Cela vient-il d'un manque de connaissances des espaces de coworking sur le territoire ?

**64 % des répondants connaissent les espaces de coworking sur leur territoire**

Dans l'ordre de réponse :

- **44 %** connaissent le **cow-working Laissagais**
- **33 %** connaissent le **pôle économique d'Espalion**
- **23 %** connaissant **Castelwork à Sévérac-le-Château**
- **19 %** connaissent le **Corum à Saint-Geniez-d'Olt et d'Aubrac**



*Nous avons donc une bonne connaissance de l'offre de coworking sur le territoire.*

## LES AVANTAGES DES ESPACES DE COWORKING POUR LES RÉPONDANTS

- Le travail en communauté
- Les notions d'accès aux services (wifi, accueil, imprimante)
- Faire des économies (ne pas devoir louer de bureau, moins de frais liés au trajet)
- Se faire un réseau de relations professionnelles (recherche de synergie entre les professionnels)
- Recevoir des clients dans un cadre plus professionnel que le domicile.

## LES INCONVÉNIENTS DES ESPACES DE COWORKING POUR LES RÉPONDANTS

- Partage de l'espace : source de gêne, de bruit
- Coût de l'espace (investissement matériel, frais de fonctionnement)
- Le temps d'accès trop long
- Refus de l'employeur qui empêche la venue en espace de coworking (confidentialité, sécurisation des données, ne souhaite pas payer un abonnement à l'espace...)

## MOTIVATIONS DES RÉPONDANTS POUR UTILISER LES ESPACES DE COWORKING

**Les éléments que les utilisateurs souhaitent le plus trouver dans des espaces de coworking sont :**

- 1- Du matériel mutualisé : imprimante, photocopieuse, scanner, relieuse
- 2- Une connexion internet optimale
- 3- Un espace de confidentialité pour téléphoner, avoir des réunions
- 4- Un espace de repos/ convivial, pause-café, coin cuisine



## Quelle distance entre le lieu d'habitation et l'espace de coworking ?

La distance parcourue pour s'y rendre :

- **67 % des télétravailleurs s'y rendent en moins de 15 minutes**
- **22 %** entre 15 et 30 minutes
- **11 %** entre 30 minutes et une heure

*Les espaces de coworking se trouvent donc en majorité à proximité du lieu d'habitation des utilisateurs.*

## AVIS DES RÉPONDANTS SUR L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX ESPACES

L'une des questions de l'enquête est de connaître l'avis des répondants sur l'utilité d'implanter de nouveaux espaces de coworking sur le territoire

**62 %** des répondants n'estiment pas nécessaire la naissance de nouveaux espaces de coworking sur leur bassin de vie.

- **59 %** des répondants mettent en cause la viabilité des lieux
- **41 %** des répondants pensent qu'il y a suffisamment d'offres sur le territoire

Le rapport de l'ANPP sur le télétravail dans les territoires de projet relate que 80 % des territoires interrogés ont recensé au moins un tiers-lieu sur leur territoire, mais que la majorité des territoires pourvus de tiers-lieux « *souligne une occupation faible ou moyenne de ces espaces* »[1]

[1] Guide pratique des pistes pour accompagner le développement dans les territoires, Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays, 2022

## A quelle fréquence les utilisateurs de déplacent dans les places de coworking ?

- **38 %** des utilisateurs se rendent dans les espaces de coworking chaque semaine
- **25 %** des répondants sont utilisateurs mensuels des espaces de coworking
- **37 %** des répondants s'y rendent plus occasionnellement



L'une des solutions possible est d'accompagner avec des actions de communication et d'animation les tiers-lieux/espaces de coworking pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs de fréquentation.

***Il est également préconisé de mener des enquêtes d'opinion plus localisées au niveau communal ou intercommunal pour recueillir l'avis des locaux sur leurs pratiques de télétravail et sur leurs rapports aux espaces de coworking du territoire.***



# Conclusion

Au regard des résultats collectés le télétravail semble peu développé sur notre territoire à l'heure actuelle. Cela peut s'expliquer par la faible présence des secteurs télétravaillables sur notre territoire.

En effet, à l'échelle du périmètre du PETR du Haut-Rouergue, l'activité économique se structure d'après les données INSEE 2019, en 5 grands secteurs : l'agriculture, l'industrie et la construction, le commerce et les transports, les services et l'administration publique, l'enseignement et la santé et l'action sociale.

Cela représente donc peu de secteurs où le télétravail est possible. On note cependant que :

- Le Covid 19 a accéléré la mise en œuvre du télétravail pour de nombreuses entreprises, et il continue de se développer de manière croissante notamment au regard de l'augmentation du coût de l'énergie et des mesures gouvernementales à venir sur cette question
- Il est un outil qui permet de limiter le temps passé dans les transports et qui contribue à réduire l'empreinte carbone, mais également de réduire les frais liés à l'augmentation du coût des carburants
- Il est souvent gage de productivité pour les salariés, avec une augmentation de la concentration et une réduction des bruits parasites.
- C'est une carte à jouer en termes de recrutement pour les entreprises ayant des activités télétravaillables notamment pour attirer des profils de nouveaux arrivants.



## Sur les nouveaux arrivants et le télétravail

A la suite du Covid 19, de nombreux médias avaient prédit une arrivée massive de nouveaux arrivants dans les campagnes mettant alors en avant le terme « *d'exode urbain* »

Bien que l'on assiste à une très nette augmentation des ventes de biens immobiliers sur notre territoire, les résultats de l'enquête nous prouvent que ce ne sont pas les nouveaux arrivants les principaux acquéreurs de ces biens.

On assiste plutôt à un développement de la bi-résidentialité avec des personnes vivant toujours en ville, mais achetant un bien afin de pouvoir profiter de la campagne les week-ends (rallongés par le télétravail), pour les vacances, ou pendant des confinements (dans le cas d'un éventuel retour de mesures sanitaires contraignantes).

Un autre point de vigilance est *de continuer à maintenir une offre d'accueil de qualité avec l'ensemble des services de santé, éducatif, aux familles, offre culturelle...* tout en continuant à amplifier cette offre pour correspondre au niveau d'exigence du futur nouvel arrivant.

De plus, pour accueillir ce nouveau public, des actions concrètes **sur la thématique du logement** semblent inévitables au regard de la difficulté à trouver un logement, notamment locatif non saisonnier, sur notre territoire.

Avec sa localisation à équidistance de trois grandes métropoles (à deux heures de Toulouse, Montpellier et Clermont-Ferrand) le territoire a une vraie carte à jouer pour développer le télétravail comme facteur d'attraction pour de potentiels futurs arrivants.

L'impact du télétravail sur l'installation des nouveaux arrivants sur notre territoire est une réalité avec des profils de type CSP +, cadres ou professions intermédiaires venus s'installer grâce, ou en partie grâce, au télétravail.



## Sur les espaces de coworking

Les espaces de coworking semblent relativement peu utilisés sur notre territoire à l'heure actuelle et la création de nouveaux espaces ne semble pas répondre à un réel besoin pour les personnes interrogées.

En effet, ils paraissent utilisés par une certaine catégorie de télétravailleurs plutôt free-lance ou indépendants qui les emploient comme des lieux de sociabilité leur permettant de développer des synergies avec d'autres professionnels.

***Cependant, des enquêtes plus poussées et réalisées sur un panel plus large de répondants permettraient d'affiner le diagnostic sur les potentialités de nouveaux lieux sur les communes du périmètre du PETR du Haut-Rouergue.***

Les arguments pouvant jouer en faveur de ces espaces restent :

- De lutter contre *l'isolement social en situation de télétravail*
- De dissocier *l'espace de vie privée de l'espace de vie professionnelle*



**Pour accroître la fréquentation des espaces,** plusieurs pistes d'améliorations peuvent être envisagées telles que : des initiatives d'animations en organisant des séances de formation, des ateliers ou des rencontres entre professionnels, ou pourquoi pas une mise en réseau des espaces entre eux.

De plus les espaces de coworking/tiers-lieux peuvent chercher à se différencier avec des services/ prestations innovantes (imprimantes 3D, rétroprojecteurs avec salle de conférence à disposition, tableaux blanc connectés, tablettes numériques...)

On peut également penser à rendre les espaces de coworking hybrides en intégrant d'autres dimensions (afterwork, petit déjeuner, événements et manifestations sur le lieu, création d'un jardin partagé, d'un espace restauration/bar...).

La notion d'animation des espaces semble être un véritable levier d'amélioration de leur fréquentation en créant une vraie relation entre animateur du lieu et coworker et donc une vraie plus-value à l'utilisation des lieux (suivi individuel et personnalisé, conciergerie, référent, aide personnalisée à l'utilisation du matériel...).

**Pour conclure,** l'amélioration du télétravail sur notre territoire pourrait être renforcé avec l'optimisation de la connexion internet et de la fibre sur l'ensemble du périmètre du PETR du Haut-Rouergue, ce qui pour l'heure, n'est pas encore le cas pour toutes les communes.

En effet, le COVID 19 est venu confirmer que le numérique est « ***l'eau courante du télétravailleur*** » [1] et que sans des réseaux numériques solides, l'expansion du télétravail reste difficile.

[1]L'exode urbain ? Petits flux, grands effets [étude du Réseau Rural Français et du Plan Urbanisme Construction Architecture [PUCA ; avec POPSU], 2022



Conception graphique : Petr du Haut-Rouergue  
Crédits photos : © Canva

## PETR DU HAUT-ROUERGUE

Mission attractivité et accueil de  
nouveaux arrivants

05 65 51 69 89

accueil-phr@orange.fr

www.petr-hautrouergue.fr



L'action du PETR du Haut-Rouergue dans le cadre de sa politique d'accueil de population est cofinancée par l'Union Européenne. L'Europe s'engage dans le Massif Central avec le Fonds européen de développement régional



AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

MASSIF  
CENTRAL  
GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC

